



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

COMPTE RENDU 29/08/2023

1. VALIDATION DES MATCHS DU 26 AU 27 AOÛT 2023

Date Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Validation	Commentaire
26/08/2023 - 11:00 D4 MAS Quart de finale 3	T=DREUX A=DREUX	C1-UIF EVRY 198/3 (20)	B2-COLOMBES 116/10 (16.4)	OK	-
26/08/2023 - 14:00 FCPL MAS Demi-finale 1	T=DREUX A=UIF EVRY	A1-PUC 115/9 (10)	B2-PARIS ZALMI 143/4 (10)	OK	-
26/08/2023 - 16:00 FCPL MAS Demi-finale 2	T=DREUX A=COLOMBES	B1-DREUX 87/3 (7.3)	A2-BALBYNIENS 86/7 (10)	OK	-
27/08/2023 - 11:00 CDF MAS Demi-finale 2	T=SARCELLES A=AC STAINS	WQF3-CSPT SARCELLES 139/10 (30.4)	WQF4-VILLENEUVE SUPER KINGS 168/10 (36.1)	OK	-
27/08/2023 - 11:00 CDF MAS Demi-finale 1	T=DREUX A=PARIS ZALMI	WQF1-DREUX 139/5 (15.4)	WQF2-PFC SARCELLES 138/10 (28.4)	OK	-
27/08/2023 - 11:00 D4 MAS Demi-finale 1	T=CREIL A=CREIL	WQF1-RISING STARS AUBERVILLIERS 157/6 (20)	WQF2-MITRY 197/4 (20)	OK	-

2. PLANNING DES MATCHS DU 02 AU 03 SEPTEMBRE 2023

Date	Compétition	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain	Arbitre
Samedi 02 septembre	CDF MAS 19U Demi-finale 2	11:00	LILLE FLANDRE	PARIS KNIGHT RIDERS	SARCELLES	SARCELLES
Samedi 02 septembre	D2 FEM Demi-finale 2	14:00	PARIS KNIGHT RIDERS	SAINT OMER	SARCELLES	SARCELLES
Samedi 02 septembre	D4 MAS Demi-finale 2	11:00	UIF EVRY	FRANCILIEN	LISSES	LISSES
Samedi 02 septembre	CDF MAS 19U Demi-finale 1	11:00	BALBYNIENS	CREIL	DREUX	DREUX
Samedi 02 septembre	D1 MAS Eliminateur	14:00	PARIS ZALMI	BALBYNIENS	DREUX	DREUX
Dimanche 03 septembre	CDF MAS Finale	11:00	DREUX	VILLENEUVE SUPER KINGS	DREUX	LFPCMR

3. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut adresser un courrier officiel par email à France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception).

Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.

[Extrait de l'article 17.4 des règlements généraux des compétitions officielles et le code de conduite de France Cricket – édition 2023](#)